Fonds de formation
des artistes-auteurs

Afdas.

ARTISTES-AUTEURS

Les professions non salariées ont aussi droit à la formation.

Arts graphiques et plastiques 2D-3D
Cinéma et audiovisuel
Écrit et arts dramatiques
Musique et chorégraphie
Photographie

Tout ce que vous devez savoir sur vos droits à la formation sur
www.afdas.com/particuliers/artistes-auteurs
Suivez notre actualité sur Twitter : @Afdas
et Facebook : www.facebook.com/fondsformationartistesauteurs

Conception graphique AEM studio / juin 2017 / aCOM0033-V01